

Etude «La Gazette» - Cnas

Prestations d'action sociale : bénéficiaires et décideurs aspirent à davantage d'offres

Dans une conjoncture qui fait grise mine, rien d'étonnant à ce que les prestations sociales soient largement sollicitées. L'étude, menée conjointement par «La Gazette» et le Comité national d'action sociale, met en avant des attentes encore en hausse, aussi bien des employeurs que des bénéficiaires.

MÉTHODE

Étude réalisée en ligne par Infopro Digital Etudes pour «La Gazette» et le Cnas, du 12 au 30 mai 2025, auprès de 1 057 bénéficiaires et 303 décideurs de l'action sociale.



Plébiscité par les agents, le recours aux prestations sociales proposées par les employeurs publics ne s'est jamais aussi bien porté. C'est, sans surprise, ce que révèle l'étude réalisée en ligne par Infopro Digital Etudes pour «La Gazette», en partenariat avec le Comité national d'action sociale (Cnas).

Ainsi, sur les cinq dernières années, plus de la moitié des décideurs interrogés ont constaté une hausse des demandes de prestations d'action sociale dans leur structure, un résultat encore plus éloquent dans celles composées de 500 agents ou plus (voir le graphique n°1A).

Mais des écarts demeurent quant aux attentes des bénéficiaires sur la nature des prestations proposées (voir le graphique n°2) : 56% se disent satisfaits des prestations de culture et de loisirs, 41% de celles relatives aux voyages et aux vacances et 40% des événements organisés par leur structure (arbre de Noël, sortie dans un parc d'attractions). Les agents aspirent à davantage d'effort sur les prestations du quotidien, celles destinées aux enfants, et sur les prestations de solidarité. Les plus insatisfaits restant les agents de catégorie C.

Côté employeur, la proposition de prestations d'action sociale a un objectif affirmé (pour 83% d'entre eux), celui de fidéliser et de favo-

riser le bien-être du personnel. Comme les bénéficiaires, les décideurs relèvent le succès des prestations destinées aux enfants, suivies de celles ayant trait à la culture et aux loisirs. Et restent conscients de la nécessité d'améliorer l'offre de prestations.

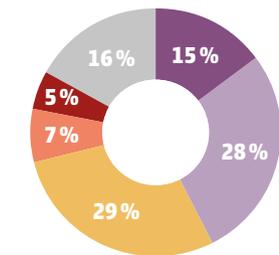
HAUSSE DE BUDGET

Raison pour laquelle les trois quarts des employeurs interrogés (voir le graphique n°1B) aspirent à augmenter le budget alloué aux prestations. Quant aux bénéficiaires, ils sont 64% à estimer que le panel de prestations proposées par leur structure pourrait être amélioré. «Cette volonté s'entend, mais les employeurs

1 A et B. Si près de la moitié des décideurs a vu le montant des prestations augmenter, 3/4 d'entre eux l'estiment insuffisant

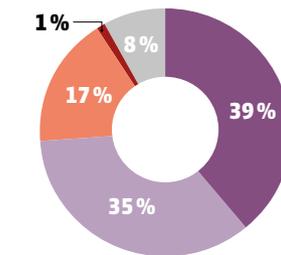
Base : ensemble des décideurs (303 répondants) - une seule réponse possible

A. Comment le montant annuel dédié aux prestations d'action sociale a-t-il évolué depuis les cinq dernières années ?



■ En forte hausse ■ En faible baisse
■ En faible hausse ■ En forte baisse
■ Il se maintient ■ Ne sait pas

B. Pensez-vous qu'il faudrait augmenter le budget alloué aux prestations d'action sociale pour le personnel de votre structure ?

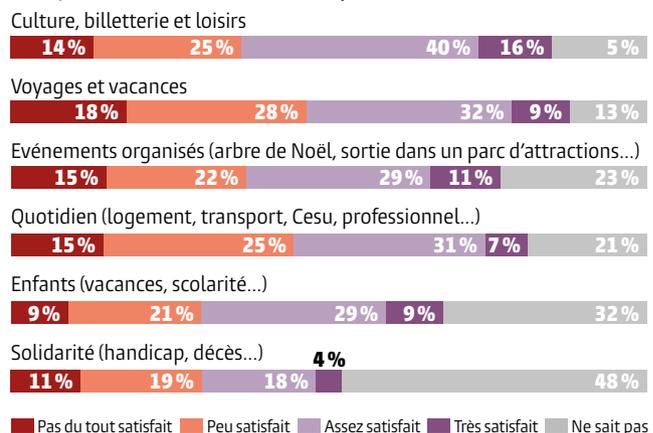


■ Oui, tout à fait ■ Non, plutôt pas
■ Oui, plutôt ■ Non, pas du tout
■ Ne sait pas

2. Les prestations culture (voyages, événements...) sont plébiscitées, celles relatives à la solidarité jugées insuffisantes

Ensemble des bénéficiaires, hors élus (1 022 répondants) - une seule réponse par ligne

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des prestations suivantes ?



doivent bien comprendre que le montant de cotisation qu'ils paient ne peut être égal à celui attribué en retour à leur personnel. En tant que prestataire d'action sociale, nous avons aussi des frais. Nous répartissons donc les budgets en fonction des bénéficiaires qui en ont le plus besoin. Nous aiguillons toutefois les prestations au sein d'une même collectivité en prenant soin d'orienter vers les publics les plus fragiles», précise Laurent Le Peniec, directeur général adjoint «développement et marketing digital» du Cnas.

L'équilibre s'opère ainsi en fonction de chaque collectivité, à hauteur de la consommation des prestations en interne par leurs agents. Les collectivités sous-utilisatrices payant nécessairement pour les plus utilisatrices.

PRESTATIONS FAMILLE

Autre enseignement: malgré le succès des prestations destinées aux enfants, 20% des bénéficiaires regrettent qu'elles concernent trop souvent les familles (voir le graphique n°3)! Ils sont 19% à déplorer un manque de diversité des pres-

50 000 €

de budget annuel moyen sont alloués aux prestations d'action sociale dans 44% des collectivités interrogées, la plupart d'entre elles employant moins de 500 agents. Seules 20% des structures interrogées déclarent y consacrer entre 50 000 et 700 000 euros, dont 31% des structures de 500 agents ou plus. Seulement 13% y dédient 700 000 euros ou plus et 4 employeurs sur 10 déclarent que le montant annuel alloué aux prestations d'action sociale a augmenté, 29% estimant qu'il est resté stable.

tations proposées, quand 17% soulignent un coût trop élevé. Alors que l'étude n'évalue pas la part des personnes sans enfants dans les demandes de prestation d'action sociale, Laurent Le Peniec remarque néanmoins que «40% de nos bénéficiaires n'ont pas d'enfant, mais 70% des utilisateurs de prestations, qui ne sont pas nécessairement à destination des enfants, en ont!»

Si l'étude ne s'est pas non plus penchée sur ce que les bénéficiaires sans enfant préféreraient comme type de prestations, le Cnas envisage toutefois de s'y attarder. «On peut retenir en tout cas que, quel que soit votre profil, il y a forcément quelque chose pour vous dans nos offres», ajoute Laurent Le Peniec, réfutant ainsi les critiques relatives à l'absence de variété des prestations.

Car pour mieux s'adapter à la demande, le Cnas s'appuie en effet sur deux commissions annuelles, qui évaluent le catalogue proposé et les tendances de consommation. Les offres de prestations dans le domaine des mobilités douces gagnent ainsi du

terrain depuis 2024, comme celles concernant les séjours pour les enfants en situation de handicap. Si les employeurs jugent satisfaisant leur accompagnement dans la gestion de l'action sociale, ils sont cependant 37% à souhaiter qu'il soit encore renforcé (voir le graphique n°4). Un peu plus d'un quart d'entre eux (28%) aspire également à disposer de rapports et de statistiques.

COTISATION UNIQUE

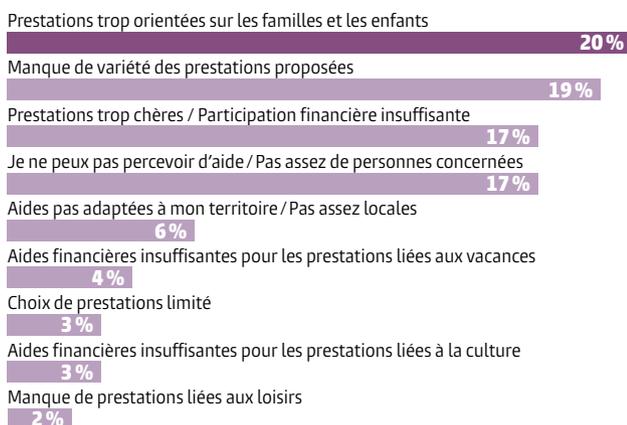
Enfin, trois employeurs sur quatre estiment nécessaire d'augmenter le budget de prestation dans leur structure et souhaitent une meilleure participation financière aux offres proposées. «Les décideurs en veulent toujours plus, même si le gâteau reste de la même taille. C'est normal. Or, si on augmente une prestation, on en baisse forcément une autre. Les prestations sont liées à une cotisation unique qui, quelle que soit la structure, ouvre le même catalogue à tout le monde. Le modèle économique fonctionne comme cela», rappelle Laurent Le Peniec. ●

Julie Krassovsky

3. Les bénéficiaires regrettent des offres peu diversifiées et une participation financière insuffisante aux prestations

Ensemble des bénéficiaires, hors élus (357 répondants) - question ouverte

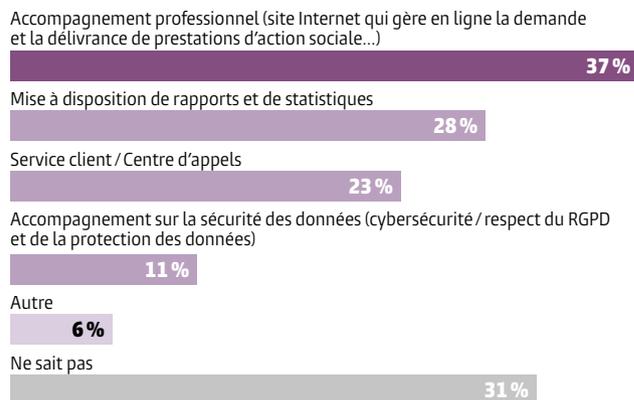
Pour quelles raisons ne sont-elles pas adaptées à vos besoins?



4. Les décideurs souhaiteraient plus d'accompagnement et une mise à disposition de rapports et statistiques

Ensemble des décideurs (303 répondants) - une seule réponse possible

Qu'attendez-vous comme services pour la gestion de l'action sociale de votre structure?



Infographies: E. Clément